

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 7

Artikel: Casse-museaux
Autor: Margot, Ch.-Gab.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dernier bailli prit, en 1798, la route de Berne, il demanda comme consolation qu'on lui permit d'emporter, au fond du caisson de sa berline, quelques tomme mûres à point.

O tomme, savoureuse et fondante, toi, homicide ! Quelle infamie ! On a prétendu qu'il suffit d'en injecter sous la peau d'un cobaye pour le faire mourir. Mais quand a-t-on vu que la tomme se prit en injections sous la peau, et je voudrais bien voir la figure que vous feriez, monsieur le savant, si l'on vous seringuerait sous le cuir quinze onces de fondue au fromage, ou un demi-litre de saumure en guise de jambon.

Oh ! mais, nous la défendrons, notre tomme. Que deviendrions-nous, sans elle ? Avec quoi nos magistrats, nos juges, nos professeurs et nos hommes d'Etat dix-heureraient-ils si nous ne l'avions pas ?

N'est-ce pas, monsieur le conseiller, vous leur direz, à ces prétendus savants, qu'elle n'a jamais tué personne, notre tomme. Vous leur direz qu'après en avoir mangé, vous êtes toujours de bonne humeur, indulgents et dispos.

Vous leur direz, monsieur l'avocat, que de fois vous avez trouvé en mangeant une tomme la superbe péroration qui vous a valu les applaudissements du public et les félicitations du prévenu.

Vous leur raconterez, monsieur le pasteur, avec quel plaisir vous avez entendu parfois une de vos paroissiennes vous dire, quand vous veniez de faire une longue course dans la neige : « Monté, monsieur le ministre, on n'a rien de bon à vous offrir, mais si vous savez gré d'un bocon de pain et de tomme ! »

Elle est populaire et démocratique, la tomme ! Elle se trouve aussi bien chez le pauvre que chez le riche. Elle n'a besoin de rien pour se faire valoir : elle se suffit à elle-même. Ne me parlez pas de ces mets recherchés qui ne sont bons qu'avec une foule d'ingrédients de toutes sortes. Avec elle, rien de pareil : pas même du sel et du poivre, à moins d'être un barbare, tout comme ceux qui mélagent le Désaley d'eau de seltz.

Ah ! les belles courses d'autrefois, quand nos montagnes n'étaient pas encore infestées d'étrangers, que les plus beaux points de vue n'étaient pas encore gâtés par des réclames idiotes et qu'on pouvait s'étendre sur la mousse ou le gazon sans risquer de s'asseoir sur une boîte de sardines. Nous avions peu d'argent dans nos poches, mais cela nous était bien égal. Nous étions jeunes, pleins d'entrain, nous aimions courir et nous ne pensions pas comme la jeunesse d'aujourd'hui qu'il faut être vieux à vingt ans et que le rire n'est bon que pour les sots.

Parfois, le dimanche matin, avant que les étoiles se fussent éteintes, nous partions, six ou huit, toujours en nombre pair, car chacun avait sa tsermaillère, et nous allions, un peu à l'aventure, jusque sur une des montagnes voisines.

Quand la faim nous prenait, une de ces bonnes faims de la vingtième année qu'on voudrait tant retrouver à soixante ans, on s'asseyait en rond sur le gazon. Les filles relevaient leurs jupes de milaine, étendaient sur leurs genoux un mouchoir de poche et l'on déballait le menu. Il était simple : une miche et une tomme, mais ce qu'il était bon ! La tomme laissait couler de larges gouttes blanches sur la feuille de gentiane qui servait de plat, et l'on faisait de savoureuses tartines en répétant galement le vieux revi :

Petit homme de Bourgogne,
Qui mange son pain sans tomme.

Nos filles lui trouvaient toujours, à notre tomme, un fin goût de noisette ; nous autres, nous prétendions que c'était simplement le

goût de boco, mais nous n'en perdions pas un coup de dents.

Le régal fini, on essayait son couteau, on s'en allait bravement boire un coup à genoux au ruisselet le plus proche, et l'on s'en revenait, bras dessus, bras dessous, contents comme des bossus. On se souciait bien des microbes alors, et des savants !

Aujourd'hui, que nous reste-t-il de toutes ces joies d'autrefois ? On va bien toujours sur nos montagnes, on y va même plus que jamais, mais on y va en chemin de fer, ou bien on se charge de provisions suffisantes pour nourrir un escadron, et l'on gâte son plaisir par le poids de son sac.

Puis les savants sont venus et, sous couleur d'hygiène, nous ont enlevé peu à peu nos joies les plus innocentes.

Plus de vin, plus de tabac, de l'eau stérilisée et du lait bouilli ! Plus de baisers même, de peur des microbes. Et si le vieux Pierre d'Antan pouvait retrouver ses dix-huit ans, le sentier fleuri d'aubépines et sa mie Rosine, il n'oseraut plus, sans qu'un spectre vint se placer entre eux, lui prendre, comme autrefois, quelques baisers qu'elle lui reprendrait aussitôt.

Et l'on voudrait encore, aujourd'hui, nous interdire la tomme ! Non, mille fois non, nous ferons plutôt une révolution. Nous voulons pouvoir chanter comme autrefois :

Salut, riant fromage,
Au bout de mon couteau,
Toi, qui de mon jeune âge,
Fus le premier morceau.
Que ta douce présence
Pour mon cœur a d'attrait...

Nous voulons garder notre tomme malgré les microbes et la Faculté, et répéter, s'il le faut : Plutôt mourir avec elle que vivre sans elle !

Pierre d'ANTAN.

Casse-museaux.

Ce nom — fort déplaisant en soi — évoque dans mon esprit tout un monde de souvenirs. Je revois une petite ville de La Côte, bien proprette, où s'écoulèrent les premières années de ma vie. Je revois une bonne femme, petite, fluette... Mais, au fond, peut-être ne savez-vous pas ce qu'on entend par casse-museaux. C'est une pâtisserie spéciale que je grignotai dans mon enfance. La petite vieille dont je parle les fabriquait seule — elle en avait le monopole — et les jours de « promotions » ou d'abbayes, elle s'en allait, de son pas menu, trainant un petit char où était son banc et sa caisse à pâtisserie.

Et les casse-museaux étaient bientôt dans toutes les poches ; gros comme des châtaignes, durs juste assez pour justifier leur appellation. Ils étaient fort mauvais et, pour cette raison, — peut-être aussi à cause de leur bon marché — s'achetaient-ils beaucoup. Je n'ai jamais, pour ma part, compris leur vogue. Et quand on en parlait à la bonne vieille vendueuse, elle vous disait invariablement, en se passant la main sur la bouche :

— C'est astringant !

Qu'entendait-elle par là ?... Je ne l'ai jamais su.

Donc j'achetais des casse-museaux, comme tous les autres gamins, parce qu'ils étaient durs comme des cailloux et qu'il fallait des efforts de mâchoires surhumains pour en venir à bout. Cela faisait durer plus longtemps le plaisir.

Devenu grand, je n'y pensai plus. J'appris cependant, il n'y a pas très longtemps, que cette curieuse pâtisserie fut importée de Lausanne, où on la fabriquait au commencement du siècle dernier.

Puis, l'autre jour, en fouillant d'anciens bouquins dans une vieille bibliothèque, voici que je tombai par hasard sur une note relative à ces bonbons. Elle m'intéressa vivement et je la transcrivis sur mon cahier de notes.

Voici ce qu'elle m'apprit :

Les casse-museaux sont fort anciens, puisqu'ils datent déjà du xv^e siècle. Comment, de France, vinrent-ils chez nous, à Lausanne ? C'est ce que nous ne saurons jamais. Sans doute, un aïeul de la petite vieille marchande revint-il de Paris à cette époque avec la recette de cette pâtisserie ; c'est assez probable. Ce qui est plus certain, c'est qu'en changeant de pays, le casse-museau a changé de nature — comme vous l'allez voir — et que, d'antiphase qu'il était, il s'est mis en parfaite harmonie avec son appellation.

Cette note figure dans une lettre sur *La réjouissance des femmes sur la défense des tavernes et cabarets* (1613), où se trouve ce passage :

« Vous ne voyez pas tant de casse-museaux chez les pâtissiers que chez les yvrongnes, ny tant d'œufs pochez au beurre noir aux cabarets que d'yeux pochez chez ceux qui font gloire et coutume de les fréquenter. »

Puis vient la note à propos du mot « casse-museaux » :

« C'étoit une espèce de petits choux fort délicats, faits d'une pâte molle, et qui, par conséquent, n'étoient appellés casse-museaux que par antiphase. Peut-être avoit-on dit d'abord *cache-museaux*, parce que la figure de celui qui en mangeoit s'y perdoit dans la pâte. Au xv^e siècle, c'étoit déjà une friandise fort goûteuse. Dans la *Farce nouvelle, très bonne et très récréative pour rire des cris de Paris*, le Sot crie entre autres choses : *Casse-museaulx chaulx, casse-museaulx chaulx.* »

(Anc. théâtre. T. II, f° 213.)

J'ignore si la bonne femme, qui vit toujours, fabrique encore de ces friandises pétrifiées ; peu importe, du reste ; les casse-museaux étaient tellement déchus que — en dépit de leur ancienneté — je les verrais disparaître sans une larme de regret.

Sortant du four, ils avaient, ma foi, l'air de revenir de la Saint-Barthélémy !

Le casse-museaux est mort, paix à ses cendres.

Février 1902.

CH.-GAB. MARGOT.

A tséau su on caion.

(Patois du Gros-de-Vaud.)



L'étaï on'annaï dè truffé, iau dzeins et bités pouavan in agaffa à remollhemor et iau lè dzouveno valets, que n'avant pas passé l'écoula, po sè férè on bon thorax, profitavan dè s'in ingozallà à gaôla quiet vaô-tou.

¶ In vayin lè pétâies que l'in traizai, Tadié — lo cousin de Mouzet, noutron rebounnai — que ne gardâvè dè couteuma qu'ona tschirva, avai décidâ avoué sa fenna, la Nanette, d'atseâ onco on bétion po laô z'aidy à détruire tot ci butin.

S'in va dan à la premire faire dè Payerne, et raminnè, in sublien, aô bet d'ona cordetta, on caion et pas on petit.

Stu caion, qu'allavè dzo su l'adze et qu'irè asse chet que se vegnai dè passâ six mai à la tsemenâ, étaï tiurieux à vaire. Sa rita resseimbyavè à n'on mandze dè remasse ; sè pâi, rai kemin clyâd daô boque d'on vilho gendarme, étan plie rodze què lou fû, et on arâi frémâ in vayin son vintro, asse pliat qu'ona pétribulya crêvai, que ne l'ai étaï pas pi intrâ on gran dè sau dû que l'irè aô mondo.

Mâ cein que fasai récoulâ lè fennès et grulâ lè bouébo dein laô tsaussès, quand Tadié l'in-